

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Juin 2014 à 19H

Président : M. CANDELIER

Etaient présents : Mrs JEUNIAUX, PROCHWICZ, CAPRON, POURNY, GAUDIERE, CARRE, GUY, Mmes COURTEAUX, HENNON, ISEBE, LEFEBVRE.

Etaient absents : M DUSSART, excusé, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER  
M CARON, excusé, ayant donné une procuration de vote à Mme LEFEBVRE  
M RICHARD, excusé

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de la convocation : 10/06/201

Date d’Affichage : 20/06/2014

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Exprimés : 14

**Objet** : ELECTIONS SENATORIALES : Désignation des délégués du Conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle que la date du renouvellement des sénateurs est fixée au dimanche 28 septembre 2014.

Conformément au décret n° 2014-532 du 26 mai 2014, la désignation des délégués des conseils municipaux a lieu le vendredi 20 Juin 2014 à 19 heures.

Opération de vote :

Le bureau a été constitué avec les deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes : M CAPRON, Mme HENNON, M GAUDIERE, Mme COURTEAUX.

Sans débat, au scrutin secret, Monsieur le Maire Président du bureau a fait procéder aux différents votes.

Il en a résulté la désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants.

- Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

## **Désignation des trois délégués titulaires**

Se sont présentés :

Mme COURTEAUX, M CAPRON, M PROCHWICZ, M DUSSART

Au premier tour de scrutin, les personnes suivantes ont été élues à la majorité absolue, dans l'ordre des résultats.

Edouard DUSSART : 14

Marc CAPRON : 13

Alexandra COURTEAUX : 10

Chaque délégué désigné ci-dessus a été proclamé élu et a accepté le mandat.

**Désignation des trois délégués suppléants**

Se sont présentés :

Mrs PROCHWICH, CARON, CARRE

Au premier tour de scrutin, les personnes suivantes ont été élues à la majorité absolue dans l'ordre des résultats.

Michel PROCHWICZ : 14

Jean-Jacques CARRE : 14

Sébastien CARON : 13

Chaque délégué désigné ci-dessus a été proclamé élu et a accepté le mandat.

Monsieur le Président clos la séance à 19h40